



LOS BOSTIOLATS

AOÛT 2014 - N°16

S
O
M
M
A
I
R
E



Vie locale
Environnement
Histoire & Patrimoine
Vie économique
Vie associative
Info

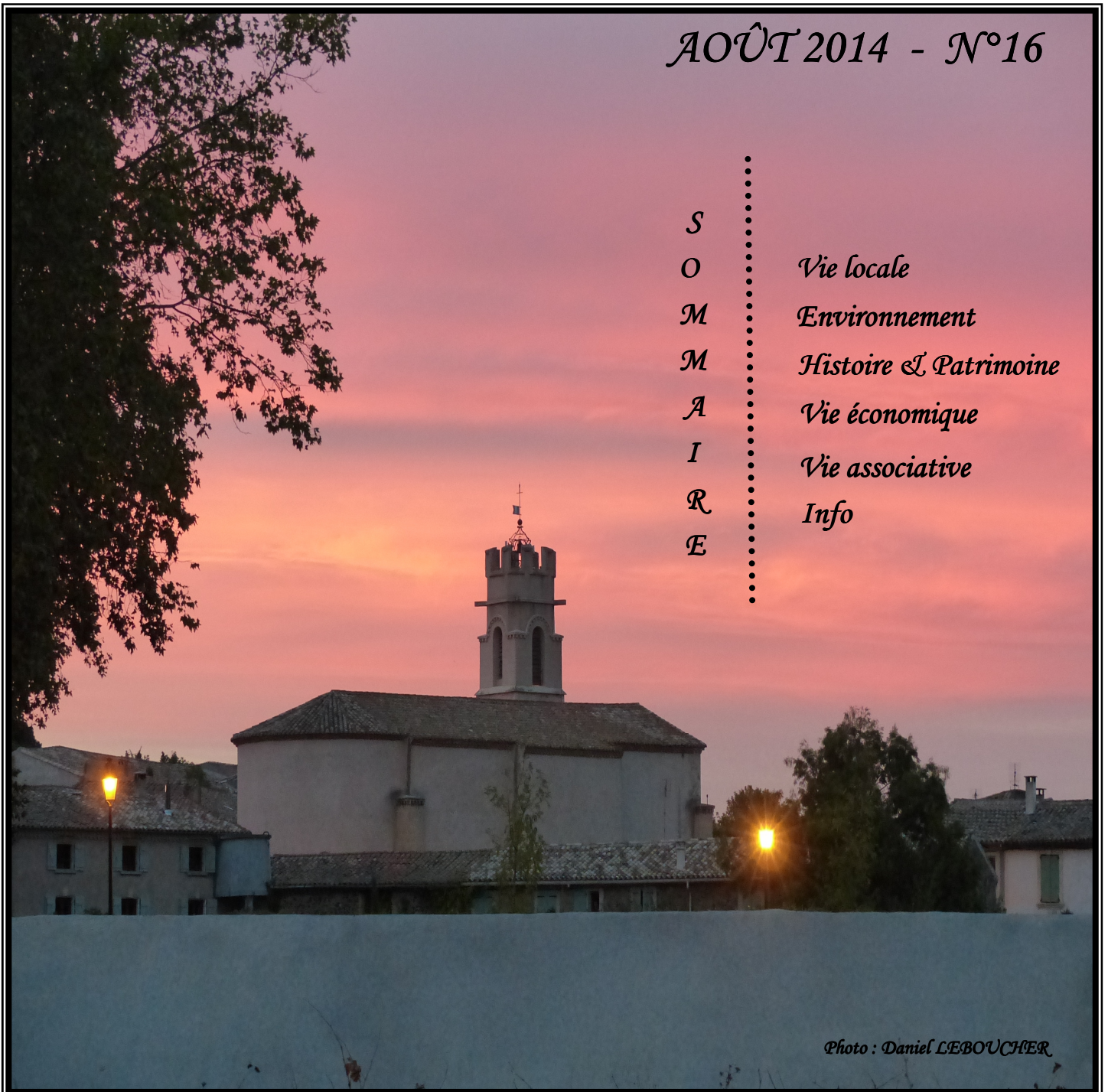


Photo : Daniel LEBOUCHER

MUNICIPALITE

Édito - Le mot du Maire

Le 23 mars dernier, vous avez choisi massivement d'élire notre liste intitulée PER CAZOLS D'ERAU. Vous nous avez donc confié à nouveau la direction et la gestion municipale pour les six prochaines années et ce dans la continuité de l'action menée il y a une décennie.

Cette reconnaissance qui s'est traduite dans les urnes nous la devons à toutes celles et à tous ceux qui nous ont accompagnés, ainsi qu'aux élus qui ont œuvré à mes côtés pour le bien de CAZOULS.

Mais je suis persuadé que le vote du 23 mars accorde aussi un crédit et une confiance toute particulière aux nouveaux élus. Depuis 3 mois, ils ont pris leur fonction à bras le corps, ils sont en place et sont largement sollicités. Ils savent que ce mandat sera des plus difficiles, mais également des plus riches, car il fait de chacun d'entre nous l'interface sensible, permanente et polymorphe au cœur de notre village.

Anciens et nouveaux, sommes donc prêts à accomplir ce mandat que vous nous avez confié.

Vous pouvez compter sur notre détermination pour que chacun de nos engagements soit pleinement respecté.

Nous ferons le maximum pour que notre village continue à se développer en conservant nos principales valeurs et un confort de vie. Cependant nous ne pouvons y parvenir seuls et notre équipe a non seulement besoin de votre soutien mais aussi de votre participation !

Actuellement la forte augmentation des incivilités et du vandalisme lézarde et dégrade nos rapports et notre environnement. Alors soyons solidaires et altruistes pour notre bien commun !

Le Maire
Henry Sanchez

Nouveau Conseil Municipal



- M. le Maire, Henry Sanchez
- Haude Vigneron, 1ère adjointe au Maire
- Julie Sarrut, 2ème adjointe au Maire
- Paul Rousse, 3ème adjoint au Maire
- Cécile Marchal, Conseillère Municipal
- Jean-François Torquebiau, Conseiller Municipal
- Françoise Avilez, Conseillère Municipal
- Caroline Larmée, Conseillère Municipal
- Udo Kirchner, Conseiller Municipal
- Pierre Bohl, Conseiller Municipal
- Rémy Guiraudou, Conseiller Municipal

Membres des cinq Commissions Communales regroupant plusieurs thèmes

BUGDET / FINANCES (Administration, personnel, appel d'offres, cimetière, impôts, fonctionnement de la mairie) :

Henry SANCHEZ, Haude VIGNERON, Paul ROUSSE, Cécile MARCHAL, Caroline LARMEE, Udo KIRCHNER et Pierre BOHL

AFFAIRES SOCIALES (Action sociale, emploi éco, CCAS, CIAS, jeunesse, vieillesse, sport, Affaires Scolaires) :

Henry SANCHEZ, Haude VIGNERON, Julie SARRUT, Paul ROUSSE, Françoise AVILEZ, Caroline LARMEE et Jean-François TORQUEBIAU

QUOTIDIEN / TRAVAUX (Civisme, sécurité, police de rue, inondations, voirie, réseaux) :

Henry SANCHEZ, Paul ROUSSE, Jean-François TORQUEBIAU et Rémy GUIRAUDOU

URBANISME / ENVIRONNEMENT :

Henry SANCHEZ, Julie SARRUT, Cécile MARCHAL, Jean-François TORQUEBIAU, Pierre BOHL et Rémy GUIRAUDOU

CULTURE / JUMELAGE / COMMUNICATION (accueil des Néo-Cazoulins, associations, fêtes et cérémonies, publications) :

Henry SANCHEZ, Haude VIGNERON, Julie SARRUT, Paul ROUSSE, Françoise AVILEZ, Caroline LARMEE et Udo KIRCHNER

Budget Communal Pour Cette Année

Acte politique majeur dans la vie d'une commune, le budget communal prévoit l'ensemble des recettes et dépenses que la commune va effectuer durant une année complète, du 1er janvier au 31 décembre. Le budget est une prévision.

Un budget est caractérisé par 3 principes, l'unicité, l'universalité et l'annalité.

Le budget constitue en effet un tout. Des recettes inscrites à un poste précis ne peuvent être réservées spécifiquement pour une dépense. Il doit contenir toutes les recettes et les dépenses prévisibles. Enfin, l'annalité signifie que les recettes et dépenses doivent toujours figurer dans le budget de l'année.

Comme le précise l'article L 1612-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la date limite de vote des budgets locaux est le 15 avril. L'année de renouvellement des organes délibérants, cette date limite est reportée au 30 avril. Par conséquent, pour l'année 2014, la date limite d'adoption du budget primitif était fixée au 30 avril 2014 pour le bloc communal.

En vertu de l'article L 2312-2 du CGCT, le budget primitif 2014 de la commune a été voté par chapitre.

Enfin, nous essayons de maîtriser nos dépenses de fonctionnement afin d'améliorer notre capacité d'investissement.

Dépenses de Fonctionnement

Chap.	Libellé	Pour mémoire 2013	Propositions nouvelles 2014
011	Charges à caractère général	90 440,00 €	110 730,00 €
012	Charges de personnel	119 307,00 €	135 879,00 €
014	Atténuation de produits (clec)	1 544,00 €	1 544,00 €
65	Autres charges gestion courante	33 808,00 €	38 540,00 €
66	Charges financières	8 548,00 €	5 530,00 €
042	Dotations aux amortissements	10 382,00 €	10 480,00 €
023	Virement à la section d'investissement. (pour équilibrer)	123 112,00 €	86 332,00 €
	TOTAL	387 141,00 €	389 035,00 €

Recettes de Fonctionnement

Chap.	Libellé	Pour mémoire 2013	Propositions nouvelles 2014
002	Excédent antérieur reporté F	96 665,00€	88 277,00 €
013	Atténuation de charges	6 864,00 €	10 200,00 €
70	Produits des services	26 572,00 €	27 642,00 €
73	Impôts et taxes	173 016,00 €	184 609,00 €
74	Dotations et participations	78 024,00 €	70 556,00 €
75	Autres produits gestion en cour	0,00 €	60,00 €
042	Opérations d'ordre entre section	6 000,00 €	6 000,00 €
	TOTAL	387 141,00 €	389 035,00 €

Dépenses d'Investissement

Chap.	Libellé	Pour mémoire 2013	Restes à Réaliser RAR	Propositions nouvelles 2014	Total RAR + Propositions nouvelles
20	Immobilisations incorporelles	96,00 €	0,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
202	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme	17 073,00 €	17 073,00 €	0,00 €	17 073,00 €
21	Immobilisations corporelles	77 975,00 €	0,00 €	37 568,00 €	37 568,00 €
23	Immobilisations en cours (hors programme)	14 300,00 €	0,00 €	14 300,00 €	0,00 €
	Opérations d'équipement	48 744,00 €	1 005,00 €	100 865,00 €	101 870,00 €
16	emprunts	11 725,00 €	0,00 €	11 420,00 €	11 420,00 €
040	Opérations d'ordre	6 000,00 €	0,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €
001	Solde négatif reporté	263 553,00 €	0,00 €	84 630,00 €	84 630,00 €
	TOTAL	649 047,00 €	29 524,00 €	409 942,00 €	439 466,00 €

Recettes d'Investissement

Chap	Libellé	Pour mémoire 2013	Restes à Réaliser RAR	Propositions nouvelles 2014	Total RAR + Propositions nouvelles 2014
13	Subventions d'investissement	27 428,00 €	16 390,00 €	43 998,00 €	60 388,00 €
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	135 468,00 €	0,00 €	30 576,00 €	30 576,00 €
1068	Dotations Fonds divers Réserves (affectation résultat de la section fonctionnement)	23 076,00 €	0,00 €	86 317,00 €	86 317,00 €
16	Emprunts - Remboursement d'emprunts	120 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	123 112,00 €	0,00 €	86 332,00 €	86 332,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	10 382,00 €	0,00 €	10 480,00 €	10 480,00 €
	TOTAL	439 466,00 €	16 390,00 €	257 703,00€	274 093,00 €

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter les délibérations municipales comme les budgets communaux en mairie ou sur le site www.cazouls-herault.eu

Un Nouvel Employé

Kevin BLANQUER, a été embauché par la mairie début janvier 2014 sur les bases d'un contrat avenir, suite à la fin de contrat de Nathalie LASSALLETTE.

Kevin est polyvalent. Il remplace ponctuellement Jennifer à l'école lorsqu'elle est absente et tous les vendredis soir à la garderie. Il anime les T.A.P (Temps d'Activité Périscolaire) avec les intervenants, épaulé Sandra le midi à la cantine et assure une grande partie du ménage à l'école. Vous pourrez également le voir à l'accueil de la mairie. Il assiste ponctuellement Olivier sur la commune, notamment pendant les vacances scolaires.

La Médiathèque

La médiathèque est intercommunale, ce qui nous permet de réserver des livres que nous n'avons pas et qui sont disponibles dans les autres médiathèques.

Ces livres seront à votre disposition environ sous une quinzaine de jours à Cazouls.

Vous y trouverez des DVD ainsi que des revues mensuelles, pour les adultes (Cuisine Actuelle, Le Journal de la Maison) et pour les enfants (Okapi et Wapiti). Bien entendu, toutes ces revues peuvent être empruntées chez vous.

Vous avez aussi à votre disposition un coin Internet pour toutes recherches éventuelles. Vous pouvez également bénéficier d'une initiation à l'informatique.

Tarifs annuels pour les Cazouliens :

- adultes : 15 €
- de 12 à 18 ans : 4 €
- moins de 12 ans : gratuit

Les horaires d'ouverture sont ceux de la mairie.

Tarifs et Réservation de Salle et Prêt de Matériel

La salle ou le matériel ne peuvent être réservés que par les Cazouliens

Concernant la réservation de la Salle du Peuple, toutes les personnes sont priées de fournir obligatoirement les éléments suivants :

- un chèque de **80 €** à l'ordre du Trésor Public correspondant au règlement (l'augmentation des tarifs de la location de la Salle du Peuple a été voté par le Conseil Municipal en prévision de la future rénovation de la Salle du Peuple)
- un chèque de caution de **120 €** à l'ordre du Trésor Public
- le formulaire de réservation à remplir en Mairie

Concernant le prêt de matériel, toutes les personnes sont priées de fournir obligatoirement les éléments suivants :

- **4** chèques de cautions de **50 €** à l'ordre du Trésor Public
- le formulaire de réservation à remplir en Mairie

Pour des raisons d'organisation, le retrait du matériel sera effectué le vendredi matin entre 10h et 12h, et le retour le lundi matin entre 10h et 12h, en présence du personnel communal.

Incivilités

Prix des incivilités

Depuis quelque temps, il y a un certain nombre d'exactions et d'incivilités qui viennent perturber la tranquillité des Cazoulins.

Pour rappel : Casse de cloisons et vol dans l'atelier communal, vol de boissons la veille du loto qui était au profit des sorties scolaires, effraction d'une fenêtre de la maison du tambourin pour vol des boissons des joueurs, vol de 15 m de grille de clôture du terrain du tambourin, utilisation de la clôture en bois de l'espace jeux pour enfants afin d'alimenter le barbecue communal mis à disposition de tous, détérioration de la boîte réservée aux abonnés du Midi- libre, voitures abîmées, pneus crevés ou volés, façade de la mairie abîmée et fils électriques détériorés... Et tout cela depuis novembre 2013.

Et nous avons évité la catastrophe...

Un lundi soir à 20h les pompiers ont été appelés d'urgence pour un conteneur d'encombrants et de produits inflammables en feu sous la ligne moyenne tension qui alimente tout le village. Le feu n'a pas pu prendre seul du fait d'un temps pluvieux...



Ce qui amuse les uns, coûte cher aux autres.

Certains jeunes se sont amusés à lancer des pierres contre les murs du hangar municipal, ce qui a créé des trous dans les murs... et surtout dans le budget de notre commune.

La présence d'amiante dans les murs n'autorise plus l'employé municipal à travailler dans ce hangar, donc les travaux sont retardés ou facturés très cher par une société extérieure.

Le coût de l'expertise et des travaux s'élève à plusieurs milliers d'euros et cette somme manquera pour les travaux d'aménagements prévus ou pour les festivités communales.

Parents qui lisez cet article, expliquez-le à vos enfants.

Vidéo Surveillance et Sonde Inondation

La commune a mis en place de la vidéo surveillance, notamment pour assurer la sécurité du parking de l'Esparos.

Cet outil, qui demande un investissement conséquent et qui est très encadré sur le plan législatif, permet de prévenir et de dissuader les actes de vandalisme et de délinquance.

Ainsi, en améliorant la sécurité du parking de l'Esparos, nous espérons que vous n'hésitez plus à y garer votre véhicule, libérant ainsi les rues du village.

Le projet de vidéo surveillance a été pensé pour pouvoir évoluer en fonction des besoins si nécessaire.

De même, une sonde inondation a été installée face à la digue. En cas de montée des eaux, notamment nocturne, une alarme se déclenche, et prévient par téléphone les personnes qui ont en charge le risque inondation afin qu'elles puissent au plus vite faire le nécessaire.

Recensement Militaire

Les jeunes Français de naissance doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire.

Les jeunes devenus Français entre 16 et 25 ans doivent se faire recenser dans le mois qui suit la date d'acquisition de la nationalité française.

Ceux qui auraient pu répudier ou décliner la nationalité française, mais qui ne l'ont pas fait, doivent se faire recenser dans le mois qui suit leurs 19 ans.

Régularisation

Si les délais ont été dépassés, il est toutefois possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

Quelles pièces fournir ?

- une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française)
- un livret de famille

Si le jeune est atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante, et qu'il souhaite être dispensé de la jour-née défense et citoyenneté, il doit présenter sa carte d'invalidité ou un certificat médical délivré par un médecin agréé auprès du ministre de la défense.

Recensement de la population de Janvier 2013

Comme toutes les communes de moins de 10 000 habitants, Cazouls d'Hérault fait l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans et celle-ci s'est déroulée du 17 janvier 2013 au 16 février 2013.

Voici les résultats pour Cazouls d'Hérault :

1 - Population recensée en 2013 : 394

Dont : - ménages : 394

- communautés : 0

- personnes sans abri ou résidant dans une habitation mobile terrestre : 0

2 - Population municipale calculée au 1er janvier 2011 : 351

Dont : - ménages : 351

- communautés : 0

- personnes sans abri ou résidant dans une habitation mobile terrestre : 0

3 - Population comptée à part 1er janvier 2011 : 7

4 - Population totale au 1er janvier 2011 : 358

Afin d'assurer l'égalité de traitement entre les communes, la population de chacune d'elles a été calculée à une même date, le 1er janvier 2011.

La population prenant effet le 1er janvier 2014 (validant la population au 1er janvier 2011) :

- Population municipale : 351

- Population comptée à part : 7

- Population totale : 358 personnes pour l'année 2011

État-Civil

Nos Joies

Hugo THOMAS-HUBERT-BENJAMIN

Né à Montpellier le 21 novembre 2013

Zaïna YAKHLOUFI

Née à Béziers le 1^{er} janvier 2014

Lucie Berthilde Léa PRADEL

Née à Béziers le 22 février 2014

Léo, Kévin Lorenzo FURIATI

Né à Béziers le 21 mars 2014

Toutes nos félicitations aux parents

Mariages

Emilie Eliette Brigitte OLLIER et Romain Hervé Jacky SANCHEZ

Mariés le 24 août 2013

Tous nos vœux de bonheurs

Nos Peines

Reine Elise Marie GUIRAN épouse BORDAGI

Née à Cazouls d'Hérault, le 22 octobre 1919,
nous a quitté le 08 septembre 2013 à Cazouls d'Hérault

Jacques Joseph Emile MUR

Né à Nîmes, le 15 février 1949,
nous a quitté le 23 mars 2014 à Montpellier

Toutes nos condoléances à leur famille.

L'Importance d'un site web pour Cazouls d'Hérault

www.cazouls-herault.eu

Le site web de Cazouls est passé depuis le 1er avril 2014 sous la responsabilité de la municipalité. Il évolua progressivement grâce à des modifications importantes pour mieux informer les internautes cazoulyns ou d'ailleurs.

Les changements qui seront apportés parmi certaines pages seront décentralisés au bénéfice de sites web spécialisés afin de répondre mieux aux attentes des internautes, en se consacrant à plus de détails et en collant mieux à l'actualité, à savoir :

- Depuis octobre 2013 il faut se reporter sur le site des Canards Baladeurs pour toute information, activité et événement concernant l'Amicale des Retraités de Cazouls d'Hérault, l'UNRPA et les Canards Baladeurs (<http://canards-baladeurs-34.asso-web.com>)
- Depuis fin d'avril 2014 il faut consulter le site de l'Association Sportive Cazouline du Tambourin pour toute information, activité et événement la concernant (<http://ascazolstambourin.asso-web.com>)

Cependant, des liens existants sur les pages du site de Cazouls seront maintenus afin d'en faciliter l'accès. Le développement du site ira vers une plus forte interactivité pour susciter l'expression et l'implication des Cazoulyns.

Accès à l'ensemble des informations sur Cazouls d'Hérault et sa vie collective

C'est la vitrine la plus efficace pour :

- faire connaître la vie associative à Cazouls
- diffuser l'actualité et le calendrier des événements cazoulyns
- orienter les internautes sur un site spécifiquement consacré à Cazouls
- offrir aux Cazoulyns un point de liaison

C'est le meilleur vecteur pour :

- valoriser l'image et la notoriété de Cazouls
- susciter de l'intérêt pour la vie des Cazoulyns
- créer un recueil du vécu collectif des Cazoulyns

Les essentiels d'un site Web :

- pertinence et actualité du contenu
- simplicité et facilité de la navigation
- cohérence de la charte graphique

La pérennité du site web de Cazouls

Plus de 75 % des foyers en France sont connectés au Web, ayant ainsi accès à un vaste réservoir d'informations, de services publics ou privés, de produits et prestations en ligne.

Dans cette optique, le site Web de Cazouls d'Hérault a été mis en place en 2004 grâce à une initiative personnelle afin de donner à Cazouls d'Hérault une visibilité favorable, en orientant les internautes vers un site spécifiquement consacré à l'ensemble des informations concernant le village et sa vie collective. Ce site constitue aussi la mémoire collective de ces dernières années. Il est dédié aux Cazoulynes et Cazoulyns.

Ce site Web est la vitrine la plus efficace pour informer sur la vie pratique, collective, sportive, événementielle, administrative et associative du village pour faire connaître son patrimoine son vécu collectif pendant ce début de XXIème siècle. Le site veut offrir aux Cazoulyns un point de liaison vivant par le biais d'un contenu régulièrement actualisé, d'une navigation efficace et d'une charte graphique agréable.

Après 10 années d'existence, un constat s'imposait : Le volume d'informations, en particulier les archives, est devenu considérable. Pour la pérennisation du site, Udo Kirchner, créateur et webmaster du site, a transféré la responsabilité du site et la propriété du domaine à la municipalité de Cazouls d'Hérault.

VIE LOCALE

Le verre de l'amitié de la Saint-Sébastien après la célébration

La Saint-Sébastien a été fêtée le 19 janvier. La communauté catholique de Saint-Roch en Piscénois et Notre Dame du Val de l'Hérault était invitée à une messe en l'église de Cazouls afin de vénérer la relique de Saint-Sébastien, saint patron de Cazouls. La messe célébrée par le Père Jacques Tremblay, Canadien et Cazoulin d'adoption, et le Père Pierre Courcelle.

En présence des maires de trois communes du canton, Roger Fages, conseiller général et maire de Montagnac, Jean-Marie At, maire d'Aumes, et Henry Sanchez, maire de Cazouls, tous se retrouvèrent autour du verre de l'amitié traditionnel.

Pour quelle raison Saint Sébastien est-il fêté à Cazouls ?

Saint Sébastien est né en Gaule, à Narbonne. Il fut élevé à Milan et promu au grade de centurion de la première cohorte sous le règne de Dioclétien (284-305). Il fut, sur l'ordre de Dioclétien, attaché à un poteau au milieu du Champ de Mars, et a servi de cible à des archers qui le lardèrent de flèches. Converti au christianisme, il réalisa des guérisons. Quand il fut arrêté après dénonciation, il refusa d'abjurer sa foi. Estimé pour sa grande valeur militaire, il fut pourtant martyrisé à Rome comme chrétien et exécuté par les archers en 288. Laisse pour mort, il fut soigné et guéri. Il se rendit chez l'empereur pour lui reprocher sa cruauté à l'égard des Chrétiens. L'empereur le fit alors rouer de coups jusqu'à la mort. Son corps jeté dans les égouts de Rome fut retrouvé par les Chrétiens. Ses reliques furent disséminées dans toutes les églises catholiques de tous les continents. Les flèches devinrent le symbole du Saint qui au quatrième siècle devint le saint patron des archers et des arbalétriers, mais aussi des soldats en général ; patronage qu'il partage avec les tapissiers, les ferrailleurs et les confréries de charité.

On l'invoquait contre la peste et également contre l'épilepsie.

Les Templiers ayant implanté la commanderie vers 1180 à Cazouls en imposèrent la dévotion du saint au village. En 1854, l'abbé Satger, curé de Cazouls, est allé chercher à Lyon un fragment d'os depuis enchâssé dans un reliquaire d'or.

C'est ainsi que tous les ans Cazouls célèbre le 20 janvier la Saint Sébastien.



« Molière Dans Tous Ses Éclats »

Cette année, la pièce qui s'est jouée sur la place de la Fontaine dans le cadre du festival « Molière dans tous ses éclats » est une création théâtrale « Le Vin bourru » d'après le livre du même nom de Jean-Claude Carrière. (adaptation et interprétation : Gilles Buonomo. mise en scène : Grégory Nardella.).

En lisant la présentation du livre ci-dessous, on comprend immédiatement pourquoi cette pièce nous a touchée...

« Il y a quelques années, en province, des amis m'amènèrent dans un éco-musée, un de ces



villages reconstitués qui se voient un peu partout en Europe. Dans ce faux village, à ma surprise, je retrouvais tous les éléments qui avaient composé mon enfance. J'avais à peine cinquante ans, mon enfance était au musée et des touristes venaient la visiter. A cette occasion, tout en constatant l'incroyable bouleversement que nous devons à la Deuxième Guerre mondiale, je mesurais pour la première fois la quantité étonnante de choses que l'on m'avait apprises et qui plus tard ne m'ont servi à rien. Car, né dans une culture, j'ai vécu dans une autre. De là mille questions, sur les ruptures, les accélérations, les oublis, les regrets parfois, les passages, les inquiétudes. Sur ce qui nous fait et ce qui nous défait. Sur ce que nous avons perdu, gagné, sur ce qui nous reste. Le Vin bourru était le premier vin que l'on goûtait, au début du mois de novembre. Il était différent d'une cave à l'autre. Il conservait un duvet, une bourre, quelque chose d'inachevé, de provisoire, comme si le vin nouveau-né se protégeait encore contre les agressions du monde. C'est en souvenir de ce vin bourru, et du petit garçon qui le goûtait du bout des lèvres, que ce livre est écrit. (4ème de couverture, date de publication : Avril 2000) ».

De fait, Gilles Buonomo nous a interrogé sur ce qui nous fait, nous défait, sur ce que nous avons perdu, sur ce qui reste. La pièce est un aller-retour permanent entre hier et aujourd'hui. Des scènes, des morceaux de textes, des trajets, des parcours que l'acteur traduit scéniquement ont été choisis pour rendre le plus visible possible, les réflexions intérieures, les cheminements du personnage, véritables allers et retours entre le public et le comédien, dans un espace traité sous forme de la confidence.

Chronique d'un pays, chronique intemporelle d'un monde qui est passé, et regard sur aujourd'hui, le spectacle n'est pas nostalgique. Simplement, il souligne notre époque et la replace dans son histoire récente. Les spectateurs cazouliens ont été sensibles aux propos de Gilles Buonomo. Chacun s'est senti concerné à un moment donné par une réflexion, un geste qui a fait écho avec notre passé, notre environnement.... Bref, un moment plaisant qui ne nous a pas laissé insensible.

Il faudra attendre maintenant l'année prochaine pour découvrir une nouvelle pièce dans le cadre du festival dont l'ambition est de répondre aux différentes attentes du public, en offrant de nombreux spectacles accessibles à tous.

Etant donné le succès de ces spectacles, nous souhaitons pérenniser la venue du festival au cœur de notre village !

Les Fêtes

Le 13 juillet cette année s'est passé le 14 juillet !

En raison de la coupe du monde de football, cette année le repas de la Fête Nationale a eu lieu exceptionnellement le 14 juillet au soir sur la place de la Fontaine. Ce repas a été animé par le charmant duo « Black Velvet ». Ambiance sympathique.



Fête du village

Cette année c'est l'association « Les Vieilles Meules » qui s'occupera de l'organisation de la fête du village qui aura lieu comme chaque année le dernier week-end de juillet c'est-à-dire du vendredi 25 au dimanche 27 juillet.

14 Août

La fête du 15 août sera organisée par l'association ASC Tambourin sur la place de la Fontaine.

22 Août à Cazouls -Visites des villages commentés !

Date	Commune	Lieu de Rendez-vous
Vendredi 04 juillet	Bessan	Devant la mairie 10h
Mardi 08 juillet	Montagnac	Devant le point info tourisme 10h
Vendredi 11 juillet	Lézignan-la-Cèbe	Devant la mairie 10h
Mardi 15 juillet	Adissan	Devant la mairie 10h
Vendredi 18 juillet	Caux	Devant la mairie 10h
Mardi 22 juillet	Pomerols	Place du Général de Gaulle 10h
Vendredi 25 juillet	Florensac	Place de la République 10h
Mardi 29 Juillet	Pinet	Cave coopérative 9h30
Vendredi 01 août	Saint-Thibéry	Devant l'abbatiale 10h
Mardi 05 août	Saint-Pons de Mauchiens	Devant la mairie 10h
Vendredi 08 août	Aumes Village et pas du lièvre	Devant la mairie 9h30
Mardi 12 août	Bessan	Devant la mairie 10h
Vendredi 15 août	Nézignan-l'Evêque	Place de la République 10h
Mardi 19 août	Nizas	Devant l'église 10h
Vendredi 22 août	Cazouls-d'Hérault	Devant l'église 10h
Mardi 26 août	Montagnac	Devant le point info tourisme 10h
Vendredi 29 août	Castelnau-de-Guers	Devant la mairie 10h

Comme chaque année l'Office de Tourisme de Pézenas-Val d'Hérault proposera cet été aux touristes et habitants de notre territoire, de découvrir au cours d'une ou plusieurs **visites commentées, les villages de caractère du Val d'Hérault et la Via Domitia.**

Pour rendre ces visites plus attractives, celles-ci sont accompagnées de dégustation de vins dans les villages.

Concernant notre village, le rendez-vous est fixé le vendredi 22 août à 10h devant l'église.

L'école Marie Rouanet

Dans le monde du numérique interactif



L'école Marie Rouanet est entrée dans le monde du numérique interactif.

La municipalité et Valérie Bosseaux, institutrice de la classe CM1-CM2, avaient invité tous les parents de l'école Marie Rouanet à suivre une démonstration du matériel numérique récemment acquis, puis à participer à une réunion d'information sur les TAP (Temps d'Animation Périscolaire). Le tableau blanc interactif (T.B.I.) est un outil formidable, plaçant l'école cazouline à la pointe de l'innovation numérique dans l'enseignement. C'est donc en présence de monsieur le Maire Henry Sanchez et de madame Haude Vi-

gneron, 1^{ère} adjointe chargée des affaires scolaires, que cette démonstration a eu lieu. Malheureusement peu de parents ont répondu à cette invitation, mais la démonstration a été très concluante, montrant l'immense panel d'utilisation qu'offre ce tableau interactif, à la fois ordinateur géant, tableau, écran, espace ludique... Valérie Bosseaux aidée par 3 élèves très motivés ont essayé d'être exhaustif mais sont loin d'avoir exploité toutes les possibilités de ce nouveau matériel. Le TBI a été commandé dès le début de l'année scolaire à la demande de madame Bosseaux, nouvellement nommée en septembre, et déjà utilisatrice d'un matériel similaire dans l'école où elle enseignait l'an dernier.

Les exercices effectués devant les parents ont montré l'intérêt effectif que les enseignants ainsi que les enfants de toutes les classes à partir de la grande section maternelle et dans toutes les matières peuvent avoir en utilisant ce type de matériel. La municipalité l'a bien compris en investissant et en mettant à disposition des enseignantes un matériel digne de leurs efforts auprès des enfants.

Séjour Classe Verte

Nous avons quitté les petits Cazoulins le jour de leur départ pour leur séjour de classe verte à Belcaire dans les Pyrénées audoises. A leur retour, les enfants ont rapporté dans leurs sacs plein de documents, mais surtout beaucoup de souvenirs, beaucoup d'émotions et de découvertes des paysages splendides.

Leur séjour fut intense et très enrichissant avec la visite de la cité de Carcassonne, des activités, des arts du cirque, la rencontre avec des éleveurs. Une activité "du blé au pain" leur rappela que le fleuve Hérault a été la force motrice dès le moyen âge engendrant l'implantation de nombreux moulins à blé actuellement tous en ruine. Les plaines maintenant vinicoles étaient pendant des siècles des plaines à blé. Les enfants ont aussi appris à s'orienter en pratiquant une course d'orientation. Pour résumer cette semaine de classe verte : visites, guides et intervenants de qualité, activités diverses et intéressantes sans oublier des parents efficaces pour l'encadrement de la vie quotidienne.

Une expérience de classe de découverte que les enseignantes tiennent à renouveler avec l'aide de l'association Lous Pitchounes et de la municipalité.

Le sport Tambourin est aussi pratiqué à l'école Marie Rouanet

Depuis plusieurs années, dans le cadre des actions du comité départemental du sport Tambourin dans les écoles du département, grâce au financement de la communauté d'agglomération Hérault Méditerranée, l'école de Cazouls d'Hérault bénéficie de la venue d'un éducateur sportif.

Cette année c'est Teddy Bertrand, éducateur Tambourin du comité de l'Hérault qui a la charge de cette initiation. Il vient à Cazouls d'Hérault initier les élèves de CM1 - CM2 à ce sport.

Dix séances sont prévues pour cette activité qui va permettre aux élèves de travailler adresse, concentration, esprit d'équipe... Pour certains, ces séances leur permettent de découvrir ce sport Languedocien, pour d'autres c'est du perfectionnement. Pour ceux qui aiment ce sport régional, ils peuvent poursuivre la pratique de ce jeu de balle en intégrant l'école de Tambourin. Certains élèves forment déjà l'ossature des équipes poussin et benjamin d'AS Cazouls Tambourin.



Un samedi de Carnaval

Monsieur Carnaval et l'Association Lous Pitchounes avaient invité les Cazouliens à fêter un printemps déjà bien avancé.

C'est sur le thème du cirque qu'un grand nombre d'enfants et d'adultes déguisés se sont retrouvés dans la cour de l'école. Les clowns étaient les plus nombreux, mais il y avait aussi des jongleurs, ballerines et représentants de la ménagerie... Mais l'attraction phare de ce cortège a été un joli clown blanc, qui du haut de



son char, envoyait des volées de bonbons très convoités par les petits nez rouges. Un géant également haut en couleur surmontait le défilé.

Le cortège multicolore se dirigea à travers le village jusqu'au Grand Basquet, ultime rendez-vous de Monsieur Carnaval. Encerclé par la ronde des danseurs, Monsieur Carnaval se consuma trop rapidement. Ensuite, tous se retrouvèrent dans la cour de la mairie pour un goûter. Puis un jury, avait la difficile tâche d'élire les plus beaux déguisements et costumes. Ce carnaval 2014 fut un très bon cru.

Des retrouvailles émouvantes entre anciennes Cazoulines

Léa Cros, orpheline, a été élevée à Cazouls par ses grands-parents.

Elle avait quitté Cazouls en 1947 pour entrer dans les ordres et intégrer la congrégation religieuse des Petites Sœurs Franciscaines de Notre Dame de Lenne dans l'Aveyron. Dans le courant de sa vie de religieuse, sa congrégation l'a envoyé dans divers couvents en France mais aussi en Centre Afrique. Elle a pris sa retraite en 2008 à la Roseaie à Montpellier. Elle y a retrouvé une tante de Monique de Barry.

Madame de Barry a organisé en son honneur des retrouvailles au domaine du Cayrat à Cazouls. Ainsi, après avoir rendu une visite à Rose Jalabert qui se trouve dans l'incapacité de se déplacer, Léa a retrouvé ses anciennes amies, Marie Libourel, Micheline Bessières, Antoinette Salager, Josèphe Bousquet, Janine Rivière.



Ravies de se retrouver, elles ont échangé les nouvelles et se sont remémorées quantité de souvenirs. L'amitié retrouvée a permis de passer un très bon moment, certainement trop bref pour se raconter 50 ans d'histoire !

Une nouvelle médaille pour Jacques Douchez

Au cours de la dernière commémoration de l'armistice du 8 mai 1945 qui s'est déroulé devant une petite assemblée de Cazoulines, Henry Sanchez Maire de Cazouls et Haude Vigneron, première adjointe, ont décoré de la médaille officielle des portedrapeaux, au nom du ministre délégué aux anciens combattants, Jacques Douchez pour ses 20 années de présence au drapeau.



Jacques, toujours fidèle et présent lors des commémorations, a été très ému, notamment par le contenu du discours donné en son honneur.

Après avoir confié le diplôme qui accompagne la remise de médaille à sa femme Claire, Jacques a repris place devant le monument aux morts pour la suite de la cérémonie. Nous tenons à le remercier ainsi que tous ceux qui participent à ce devoir de mémoire.

ENVIRONNEMENT

Les Textiles



Le SICTOM Pézenas-Agde et l'entreprise d'insertion locale [la Feuille d'Erable](#) ont mis en place des bornes textiles pour la collecte des TLC (textiles, linges et chaussures) usagés des particuliers.

Cette démarche initiée par le SICTOM Pézenas-Agde s'inscrit dans le cadre de sa compétence « collecte et traitement des déchets ménagers », des objectifs de son programme local de prévention des déchets et contribue à l'atteinte des objectifs de recyclage des vêtements fixés par le Grenelle 1, à travers l'éco-organisme [Eco-TLC](#).

Aujourd'hui, il existe 3 filières de valorisation des textiles, linges et chaussures :

→ **Le réemploi (69%)**, pour les plus belles pièces, notamment au travers de boutiques de fripes, d'associations caritatives et de réseaux de vente à l'export.

→ **La valorisation matière (29%)**, sous forme de chiffons d'essuyage ou comme fibres effilochées utilisées pour la fabrication de matières isolantes.

→ **La valorisation énergétique (2%)**, pour la part ne pouvant être orientée vers les 2 filières précédentes.

Les Lingettes - Les dégâts

Régulièrement, nous sommes obligés de faire intervenir la société qui gère l'entretien de nos réseaux et assainissement en urgence car le réseau est obturé.

Presque à chaque intervention, les agents de la Somes retirent des énormes bouchons formés par des lingettes, serviettes périodiques, tampons, jetés dans les toilettes.

C'est pour cela que nous souhaitons attirer votre attention car **les lingettes et autres détritrus cités plus haut, se jettent dans la poubelle verte** et ne sont ni recyclables, ni biodégradables.

Merci de votre compréhension et de votre civisme.

SICTOM

P É Z E N A S - A G D E

Cette année, le SICTOM Pézenas-Agde a choisi de mettre à l'honneur les déchèteries intercommunales. La collectivité vous propose donc un tour d'horizon des dernières actualités des déchèteries : campagne de sensibilisation, collecte des capsules Nespresso et parution d'une plaquette à destination du grand public.

LA DÉCHÈTERIE, UN MAILLON ESSENTIEL DANS LA CHAÎNE DE LA COLLECTE ET DU RECYCLAGE DES DÉCHETS !



DÉPOSEZ VOS CAPSULES NESPRESSO À LA DÉCHÈTERIE !



C'est nouveau ! Le SICTOM Pézenas-Agde collecte dans des conteneurs spéciaux que vous trouverez à la déchèterie, les capsules Nespresso usagées.

Pour cela, le SICTOM a élaboré un partenariat avec la société Collectors et Nespresso qui, dans le cadre d'Ecolaboration, a décidé d'augmenter le nombre de points de collecte.

Objectif : récupérer d'ici 2013, 75% des capsules vendues dans le monde. À l'échelle de la commune, l'objectif pour le SICTOM est de favoriser le tri de ces déchets sur le territoire afin d'optimiser leur recyclage : les capsules usagées sont en effet composées d'aluminium et de marc de café, deux matériaux totalement recyclables. De plus, cette

solution alternative de collecte évite le mélange de ces produits avec les ordures ménagères puisque les capsules ne sont pas (encore) considérées comme des emballages ménagers recyclables et n'ont donc pas leur place dans le bac jaune.

Lors du processus de recyclage, l'aluminium et le marc de café seront séparés et valorisés respectivement en fonderie et en compost via des filières adaptées.

Pour participer au recyclage des capsules Nespresso, un bac de collecte est à votre disposition dans les 18 déchèteries intercommunales !



SICTOM Pézenas-Agde
BP 112 - 34120 Pézenas
tél. : 04 67 98 45 83
fax : 04 67 90 05 98
www.sictom-pezenas-agde.fr



NOUVEAU ! LA PLAQUETTE DÉCHÈTERIES

Une plaquette répertoriant les 18 déchèteries intercommunales vient de paraître : vous y trouverez leurs jours et horaires d'ouverture, leurs localisations etc. Vous pouvez vous procurer ce nouveau support à la mairie et à l'office de tourisme ou sur simple demande auprès du SICTOM.



Après les brebis, un désherbeur pour 0 pesticide

Le syndicat des Eaux de la vallée de l'Hérault (SIEVH), a initié depuis quelques années un programme de préservation de la qualité des eaux de captage des puits de Boyne et de l'Hérault, ressources situées à Cazouls. En effet, dans le cadre du Grenelle de l'environnement (reprenant les exigences de la directive cadre eau européenne de 2000 et de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques de 2006) et suite à l'observation de dépassements ponctuels des normes, le captage dit « des puits Boyne et Hérault » a été classé comme captage prioritaire vis-à-vis de la pollution par les produits phytosanitaires. Ceci a amené le SIEVH à mettre en œuvre plusieurs actions autour de différents domaines :

- des actions agricoles : accompagnement des changements de pratiques, organisation de formations, mise en œuvre de diverses animations autour du sujet pesticides,
- des actions non agricoles : accompagnement des collectivités, sensibilisation et formation des jardiniers amateurs, animation foncière,
- des opérations de communication, sensibilisation : auprès des scolaires, des abonnés, etc...

Dans la continuité de ce projet, les espaces verts communaux et les peupliers du SIEVH sont entretenus depuis 2 ans par le troupeau de brebis de Nicolas Saudadier, berger établi à Fontès. La tonte opérée par le troupeau permet de limiter les tontes mécaniques de l'agglomération. Au lieu de 5 passages, l'épareuse ne passe que 2 fois.

La nécessité d'efficacité en matière d'entretien des espaces verts a par ailleurs conduit la communauté agglomération Hérault Méditerranée à acquérir récemment un désherbeur mécanique qui permet de désherber les sols stabilisés (chemins, terrains gravillonnés...). Ce matériel français, fabriqué en Bretagne par la société Avril, est une solution de désherbage alternatif écologique. Il est économe à la fois en eau et en énergie, il évite l'utilisation de désherbants. En ce qui concerne notre village, ce désherbeur permet d'entretenir les allées du cimetière, celles du sentier botanique de l'Esparos, ainsi que les abords des terrains de tambourin. D'une utilisation particulière, il n'est conduit que par deux employés de l'agglomération, Jérémy Hernandez et Helen Py. Le SIEVH et la commune de Cazouls ont pour objectif de maintenir l'objectif de zéro pesticide en 2014 sur la zone de protection des captages afin de protéger une ressource capitale : l'eau de nos sous-sols.



Mise à disposition d'un BROYAT de Végétaux

Le SICTOM Pézenas-Agde livre gratuitement aux communes et aux administrés du territoire du broyat de végétaux.

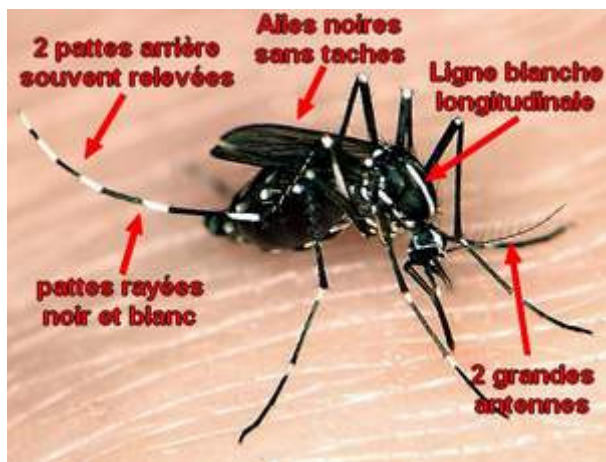
Pour une quantité minimale de 30m³, le SICTOM remettra gratuitement ce broyat aux administrés et collectivités intéressés.

A ne pas confondre avec le compost, le broyat peut être utilisé comme paillage (ou mulch) afin de diminuer les arrosages et donc réduire la consommation d'eau, ou pour limiter l'utilisation des désherbants et autres produits chimiques.



Si vous souhaitez bénéficier du broyat, veuillez contacter le **04 67 98 45 83** ou effectuer votre demande par mail.

L'Eid-Med en direct à votre service



Moustique ou pas moustique ?

N° INDIGO 0 825 399 110

Ça vole, ça pique ? Le jour, la nuit ? Plutôt à l'intérieur ou à l'extérieur de votre habitation ? Qu'est-ce que c'est ? Un moustique ? Peut-être bien que oui, peut-être bien que non... Car tout insecte qui vole n'est pas forcément un moustique.

L'EID Méditerranée (Entente interdépartementale pour la démoustication), mandatée pour le contrôle de la nuisance due aux moustiques par les Conseils généraux et le Conseil régional, met à votre disposition un service public via un numéro d'appel « Indigo » : **0**

825 399 110 (0,15 € TTC / minute), joignable aux jours et heures ouvrables.

Vos sollicitations sont retransmises à l'interlocuteur opérationnel de votre secteur, qui affinera, avec vous, le contexte de cette nuisance : vous habitez en milieu urbain ou péri-urbain, en habitat collectif ou individuel, à proximité de jardins ou de zones humides, il y a eu des irrigations, de l'arrosage ou des pluies dernièrement...

Car les origines possibles de la nuisance sont différentes et nécessitent, soit une explication, soit des conseils préventifs pour supprimer les lieux de ponte de moustiques, spécifiquement en milieu urbain. Dans cette situation, l'action la plus efficace, c'est : « *Soyez secs avec les moustiques !* ». Car chacune et chacun de nous est le premier acteur de la lutte contre ces espèces urbaines, qui se développent au plus près de l'Homme.

Dans tous les cas, les demandes seront prises en compte et, potentiellement, un rendez-vous sera pris pour un examen technique sur place. L'EID Méditerranée est un service public, opérateur des collectivités territoriales : ses interventions sont donc gratuites.

Formulaire de demande d'intervention également disponible sur : www.eid-med.org

Pour en savoir plus sur le moustique urbain Aedes albopictus (dit « moustique tigre ») : www.albopictuslr.org

Concours des « maisons fleuries » de l'agglo Hérault-Méditerranée

Les heureux lauréats de l'édition 2014 pour Cazouls sont Gisèle et Daniel Leboucher : félicitations pour leur joli jardin !



Nos 4 participants recevront un cadeau « botanique » de la part de la mairie.



Notre objectif pour l'année prochaine : quitter notre place de Petit poucet de l'agglo ! Alors nous viendrons vous motiver pour vous inscrire : rendez-vous en mai prochain !

Jumelage

Événements au cours de 2014

Le 25 mai à Monale, ont eu lieu les élections municipales et européennes (Oui, les Italiens sont astucieux de regrouper les 2 élections sur la même journée.). La liste (Lista Civica) du maire sortant, Sergio Magnetti, a été réélue. Nous en sommes heureux et exprimons nos félicitations.

Il est évident que le nouveau mandat engendre un surcroît d'activité à l'instar de ce qui s'est passé à Cazouls. Ainsi il est difficile d'entrer en contact avec l'équipe municipale et les plans pour les actions en 2014 sont loin d'être élaborés. La crise économique, difficile à gérer, exige beaucoup d'attention à d'autres sujets en premier lieu.

La nouvelle équipe municipale issue des élections municipales du 25 mai 2014 :

- le maire (il sindaco) : Sergio Magnetti,
- les adjoints (la giunta comunale) : Rosalba Gallo (vicesindaco) et Elena Elisa Binello (assessore) dont les attributions comportent entre autres le jumelage,

- le conseil (il consiglio comunale) : Gallo Rosalba, Binello Elena Elisa, Sigliano Paolo, Riccio Luigi, Risso Ivan, Novara Secondino, Vercelli Danilo, Cerrato Davide, Tasca Marino, Punzino Eleonora.



Les durs au corps mou

Les escargots, faciles à observer, révèlent leur vie incroyable à qui s'y intéresse.



Hermaphrodisme

A la fois mâle et femelle, les escargots ne peuvent se féconder eux-mêmes, sauf exception. Durant l'accouplement, les partenaires s'échangent leurs spermatozoïdes dans de petits sacs prévus à cet effet ; les ovules produits par chacun d'eux seront alors fécondés par les spermatozoïdes de l'autre.

Un os en dard d'amour

Les escargots possèdent à l'intérieur du corps un os en forme d'aiguille, propre à chaque espèce. Les partenaires s'enfoncent mutuellement ce « dard » recouvert d'hormo-

nes durant l'accouplement.

Une bave formidable

Actifs quand l'humidité est importante, nos mollusques se déplacent uniquement vers l'avant grâce à un pied ventral qui se contracte et s'allonge. Celui-ci sécrète un mucus (la « bave ») qui leur permet d'avancer en glissant sur tous types de surfaces et d'adhérer sans problèmes aux parois verticales.

Recette de grand-Mère

Saupoudrez un escargot de sucre, et celui-ci bavera

La bave du Petit gris (additionnée d'un peu de lait !) était autrefois utilisée comme remède contre la toux.

En effet, la bave d'escargot contient un principe actif antitussif qui entre toujours dans la composition de sirops vendus en pharmacie.



Pas de gaspillage

La production importante de mucus nécessaire à son déplacement et la perméabilité de sa peau peuvent mettre l'escargot en danger. Pour résister à une déshydratation fatale, il est capable de stocker une réserve d'eau dans son poumon et même, si nécessaire, recycler l'eau de son urine et de ses excréments.

Odorat et toucher avant tout

Même s'il ne voit quasiment rien, l'escargot peut retrouver sa nourriture, ses congénères ou son lieu de repos de la veille, grâce à des organes olfactifs extrêmement sensibles situés sur ses quatre tentacules.



Escargot, que manges-tu ?

Les escargots préfèrent les plantes fanées, voire pourries, aux plantes vertes; les moisissures et micro algues qui s'y développent les rendent bien plus intéressantes. Certains raffolent de plantes piquantes tels que les chardons ou encore les orties tandis que d'autres sont carnivores, nécrophages voire coprophages ! Les aliments seront réduits en bouillie grâce à leur « langue » râpeuse (radula) sur laquelle sont ancrées des centaines de dents régulièrement remplacées.

Anecdotes

Calcium, un élément essentiel

Le sang des escargots contient 3 fois plus de calcium que nous.

Bébé Cannibale

Leur besoin en calcium est tel que les tout jeunes escargots n'hésitent pas à « boulotter » les coquilles de leurs frères et leur contenu pour grandir le plus vite possible.

Ça repousse

Si par malheur un escargot se fait couper les tentacules, ceux-ci repoussent à l'identique, yeux et organes olfactifs compris.

10 à 15 heures

C'est parfois la durée de l'accouplement des escargots. Chez eux, tout se fait toujours tranquillement ...

2 à 4 secondes

C'est le temps nécessaire à l'escargot pour se recroqueviller à l'intérieur de sa coquille grâce à un muscle géant ; il lui faut 15 à 25 secondes pour ressortir totalement.



HISTOIRE & PATRIMOINE

De l'Ermitage de Paulhan au Musée GUIMET de Paris via TOKYO : CHAPEAU MATTHIEU !

Matthieu Séguéla, fils de Jean-Claude Séguéla, est connu par les Paulhanais comme le fondateur de



« l'Association des Amis de PAULHAN » en 1986 et comme le « sauveteur » de l'Ermitage de SAINT-JEAN-DE-VAREILHES à Paulhan. Aujourd'hui, Matthieu refait parler de lui en publiant un ouvrage intitulé « Clémenceau ou la tentation du Japon » (CNRS Editions).

Il y a quelques années, Matthieu, alors jeune homme de 16 ans résidant à Cazouls d'Hérault, s'était pris de passion pour la chapelle de l'Ermitage située sur la colline de Paulhan, près de l'autoroute, et qu'il voyait se dégrader .

Depuis il a fait son chemin. Devenu Docteur en histoire (Sciences Po Paris), actuellement professeur d'histoire-géographie au lycée français international de Tokyo, il est chercheur associé à la Maison franco-japonaise (Umifre 19, CNRS-MAEE). En 2012, il a été récompensé par le Prix Shibusawa-Claudé pour son doctorat « Clémenceau et l'Extrême-Orient ». Le Prix Shibusawa-Claudé (5) récompense chaque année un livre ou un ouvrage universitaire français portant sur le Japon. Ce Prix vise à encourager les échanges entre les deux pays.

En 2014, il est l'un des 3 Commissaires scientifiques de l'exposition « Clémenceau, le Tigre et l'Asie »(*) au Musée Guimet de Paris du 12 mars au 16 Juin 2014, au musée des Arts asiatiques de Nice du 5 juillet au 6 Octobre et à l'Historial de Vendée du 25 Octobre au 25 Janvier 2015. Il a été l'invité de l'émission « Entre les lignes » de la Chaîne Parlementaire LCP Samedi 15 Mars en Compagnie de Jean-Pierre Chevènement pour évoquer Georges Clémenceau : l'homme, son œuvre et ses rapports avec l'Asie. (Enregistrement de l'émission disponible). Depuis 45 ans Matthieu est fidèle à Cazouls où il passe ses vacances dans la maison familiale.

(*)- L'exposition a reçu le «label Centenaire» de la Mission du Centenaire de la Première guerre mondiale et fait partie du programme officiel commémoratif de l'État.

Un oublié de l'histoire de la Marseillaise :

A l'heure où l'on espère que retentira la Marseillaise le plus longtemps possible dans les stades de la Coupe du Monde au Brésil, il m'a semblé opportun de conter l'histoire de notre hymne national.

La question se pose de savoir comment un "Chant de guerre pour l'armée du Rhin" (ci-dessous) composé à Strasbourg le 25 avril 1792 par le capitaine du Génie Rouget de l'Isle a pris le nom de "Chant des Marseillais" puis "La Marseillaise" ? Pourquoi pas "La Strasbourgeoise" ou "La Montpelliéraine" ?

En effet, on doit sa transmission à un jeune médecin de Montpellier, François Mireur, ardent patriote, membre de la Garde Nationale de cette ville qui en avait pris copie sur l'Esplanade et fut chargé d'une mission à Marseille : la jonction des bataillons de volontaires Provençaux, Languedociens et Catalans à Pont St Esprit pour remonter sur Paris en juillet 1792. La Nation ayant été déclarée en danger et menacée par les armées des monarques européens, 20.000 hommes venus de tout le pays étaient attendus dans la Capitale pour se porter aux frontières.

François Mireur fut accueilli de façon enthousiaste par les Comités marseillais qui donnèrent un banquet en son honneur (rue Thubaneau) où il entonna d'une voix forte le chant guerrier de Rouget de l'Isle inconnu ici mais qui "électrisa" les convives parmi lesquels un gazetier qui en publia les paroles le lendemain dans "Le Journal des départements méridionaux". Comme une traînée de poudre le chant se répandit dans toute la ville et naturellement quand les 2 bataillons se rejoignirent dans la vallée du Rhône, ils eurent le temps de populariser l'hymne, y ajoutant même dans la Drôme un couplet dit "celui des enfants", le VIIème : "Nous enterrons dans la carrière quand nos aînés n'y seront plus ..."

C'est à la journée des Tuileries (10 août 1792) que les 2 bataillons s'illustrèrent et que la future Marseillaise eût le baptême du feu et reçut du peuple de Paris l'appellation "Chant des Marseillais". En effet, même si ces derniers étaient minoritaires en nombre, tous les accents du Sud pour les gens du Nord se ressemblent d'où ce qualificatif donné aux volontaires venus du Midi .

Oubliée aujourd'hui l'origine de l'intitulé. Oublié aussi, hélas, le nom de François Mireur, général de brigade à 28 ans, membre de l'État-major de Bonaparte qui mourut entre le Caire et Alexandrie le 9 juillet 1798 lors de la Campagne d'Egypte. Seuls un immeuble et un nom de rue à Montpellier portent le nom du propagateur de notre hymne qui sans lui n'aurait pas été transmis à Marseille ... Seul le nom de Rouget de l'Isle est passé à la postérité et au Panthéon des Grands Hommes de la République Pourtant accusé de royalisme avéré, ne faisant qu'une brève carrière, écrivant même un Hymne à la gloire de Louis XVIII lors de la Restauration, il ira jusqu'à regretter très tôt d'avoir composé ce chant devenu révolutionnaire malgré lui.

La vérité historique s'efface souvent derrière une légende dorée mais la République est comme le plus célèbre monument de Marseille une "Bonne Mère" qui pardonne les fautes de ses enfants

A noter : Par rapport à la version présentée dans l'illustration ci-dessus où les "ci-devants officiers" comandaient aux soldats : "Marchez ...!", très rapidement l'impératif changea de personne et "Marchons ...!" fut adopté, car plus égalitaire pour les "soldats-citoyens" ! C'est tous ensemble qu'on marche sus à l'ennemi ...

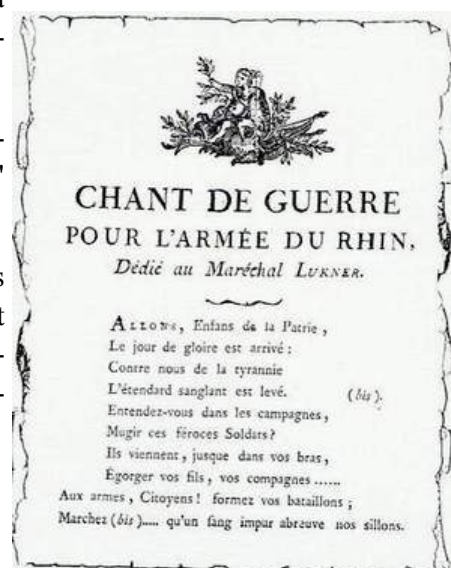
François Mireur



Origine :  France

Hommage : nom gravé sous l'Arc de triomphe de l'Étoile

Image : Général Mireur, 1770-1798, promoteur de La Marseillaise, terre cuite anonyme, Montpellier, Faculté de médecine.]]



VIE ASSOCIATIVE



LOUS PITCHOUNES

Rapport d'activité 2013/2014

Au cours de l'assemblée générale début octobre, le conseil d'administration a désigné son nouveau bureau pour l'année 2013/2014 :

Présidente : Hélène BASTIAN

Vice-Président : Florent GAURIAU

Trésorier : Philippe AUDRIN

Trésorier adjoint : Tina HOFMANN-MEYER

Secrétaire : Julie SARRUT

Secrétaire adjoint : Laurent VIGNERON

L'association a cette année encore fourni les trousseaux et les cahiers de texte aux élèves de l'école en début d'année, et le cahier du bonhomme aux élèves de maternelle.

• Vente de torchons :

Cette année scolaire a démarrée avec une vente de torchons imprimés avec les dessins des enfants. Une centaine de torchons ont été vendus sur commande pour 120 imprimés. Le reste a été vendu au marché de Noël.

• Loto du 24 novembre :

L'année s'est poursuivie avec le loto le 24 novembre 2013 organisé avec le concours de l'UNRPA, loto qui a bien fonctionné puisque près de 90 joueurs ont été accueillis. Nous avons pu constituer de beaux lots grâce au concours des parents. Les tickets ont été vendus au cours des deux semaines précédents le loto par les enfants.



• Marché de Noël :

L'année s'est clôturée avec le marché de Noël, le vendredi 20 décembre, à la salle du peuple, où les enfants de l'école Marie Rouanet ont chanté et présenté leurs créations sur le thème du recyclage. L'association a tenu la buvette et la vente de beignets.

• Le carnaval :

L'année 2014 a démarré avec la fête du carnaval qui a eu lieu le samedi 5 avril 2014 sur le thème du cirque. L'association a réalisé un char en forme de cha-piteau aux couleurs rouge et jaune. Comme tradi-tionnellement, le char a fait le tour du village sous



une pluie de confettis, suivi des enfants, des parents et des enseignants. Puis un goûter a eu lieu dans la cour de la mairie avec le concours de déguisements. Six gagnants ont été récompensés par un œuf en chocolat. L'après-midi a été suivie d'une soirée pizzas organisée dans la salle du peuple. La soirée a été animée par un DJ. On a compté une soixantaine de participants notamment des parents de l'école.

• Vente de chocolats :

Une vente de chocolat a eu lieu pour pâques. Une trentaine de commandes ont été réalisées par le biais « d'Initiative » et du maître chocolatier Alex Olivier.

• Retransmission de la coupe du monde :

Comme traditionnellement en cette année de coupe du monde, des retransmissions sont organisées dans la cour de la mairie par les différentes associations du village. Lous Pitchounes a retransmis le match France-Equateur le mercredi 25 juin 2014, ainsi que la demi-finale le mardi 8 juillet 2014. L'association se charge de la buvette et de la restauration sur place. La première retransmission a été un succès avec de nombreux participants.

• Fête de l'école :

L'année s'est clôturée par la fête de l'école qui a débuté par le spectacle des enfants sur le thème du cirque. Très beau spectacle des enfants ! Félicitations aux maîtresses. La journée s'est poursuivie avec un repas le mi-di animé par un artiste du cirque qui a fait son show sur des échasses. Puis la kermesse pour les enfants s'est déroulée l'après-midi avec cette année, en guest star, David, l'artiste de cirque que les enfants avaient ren-contré dans le cadre de leur voyage scolaire. Les enfants ont pu s'essayer au fil d'équilibriste, aux échasses et aux pédalettes. Il y avait également cette année un tournoi de foot qui a ravi une quinzaine de participants, filles et garçons. La fête a globalement été une réussite avec la participation de nombreux parents et enfants. Le spectacle de David a terminé l'après-midi en beauté avec un spectacle d'acrobaties et de jonglages auquel les enfants ont pu participer.

• Les dons à l'école :

L'association a fait un don de 2000 euros à l'école pour financer les sorties et le voyage scolaire. L'associa-tion a également financé le bus pour aller au cirque et le repas de la nuit à l'école.

Nous remercions vivement tous les parents qui se sont investis au cours de cette année et les enseignants et Atsem pour leur dynamisme et leur présence.

Avec le départ des enfants en CM2, l'association verra son bureau fortement renouvelé l'année prochaine. Elle compte sur la participation active des parents. Sans eux, l'association ne pourra pas continuer ses actions ce qui serait dommage pour la vie à l'école.

L'ASSOCIATION BLEU CITRON

L'Association Bleu Citron propose divers ateliers :



- Ateliers créatifs tous publics durant l'été 2014,
- Ateliers d'art thérapie du 15 au 31 Août 2014,
- Interventions à domicile pour les personnes porteuses de handicap principalement TSA (trouble du spectre autistique),
- Maintien de TAP (temps d'activités périscolaire) sur l'année scolaire 2014/2015,
- Nous organisons une campagne d'information et de sensibilisation sur les personnes porteuses de troubles du spectre autistique (TSA) dans les Ets scolaires de notre région,
- **Le 26 Juillet 2014** notre stand au marché de Pézenas comportera à la vente des créations d'enfants, réalisés dans nos ateliers, quelques pâtisseries ainsi que la distribution de tracts d'informations. Renseignements au 06 75 23 89 68.

Nouveauté

Bienvenue sur notre site internet ! <http://abcbleucitron.wix.com/abcautiste>

- Vous inscrire et adhérer en ligne vous offre des droits d'accès à certaines activités, événements, informations....
- Faire un don libre c'est nous tendre la main et nous apporter un soutien dans la réalisation de projets tel que :
- Nous aider dans nos démarches de campagnes de sensibilisation et d'information dans les établissements scolaires de notre région, par le biais d'intervenants spécialisés.
- Pérenniser la prise en charge éducative et comportementale à domicile par l'intervention de personnels qualifiés auprès des enfants autistes et au sein des familles...
- Mettre en place l'accompagnement professionnel
- Permettre aux enfants de découvrir nos ateliers créatifs et éducatifs.
- L'acquisition de biens ou de matériels nécessaires à la bonne prise en charge des enfants.
- L'ouverture d'une maison structurée et adaptée de prise en charge éducative et médicalisée pour les personnes porteuses de troubles du spectre autistique (TSA)



L'Association Bleu Citron
Mairie – 3 place de la Fontaine
34120 Cazouls d'Hérault
Renseignements : atelierbleucitron@yahoo.fr
TEL : 0675238968

SITE : <http://abcbleucitron.wix.com/abcautiste>



BLEU CITRON - Suite

Du 15 au 31 août 2014 des stages d'art thérapie

L'Atelier Bleu Citron 3 avenue des anciens combattants à Cazouls d'Hérault, stages animés par **Louisiane Croizat** de 9h00 à 17h00

individuellement ou en groupe de 5 personnes sur RDV au :

07 60 95 69 59

- tarif de 5 € / heure, durée de séance de groupe 1h30.

- tarif de 15 € / heure séance en individuel.

Les ateliers sont ouverts à tous publics avec ou sans handicap et de tout âge dès 4 ans.



L'art-thérapie

Egalement nommé « médiation artistique à visée thérapeutique » est une méthode visant à utiliser le potentiel d'expression artistique et la créativité d'une personne à des fins psychothérapeutiques ou de développement personnel. L'utilisation des médiations artistiques pour promouvoir l'insertion sociale et professionnelle. Elle peut être utilisée par des éducateurs ou des travailleurs sociaux pour aider des personnes dés-insérées, désocialisées ou dans une perspective d'insertion professionnelle.

Les différentes médiations utilisées en art-thérapie- L'argile - la pâte à modeler- le collage – le dessin-les marionnettes- le tissu – la photographie – le photolangage- la danse- le théâtre

Méthode

L'objectif de l'art-thérapie donné par ses pratiquants est de décomposer l'ensemble des mécanismes (psychiques, physiques et sociaux) en jeu dans l'activité artistique afin de les utiliser pour le soin de l'individu ou l'aide sociale avec l'objectif d'améliorer la qualité de vie par la compréhension du soi.

LES CHASSEURS

Après, l'Assemblée Générale, Monsieur Frédéric SOULIÉ (Lézignan-la-Cébe), a été élu à l'unanimité « Président », épaulé du secrétaire Monsieur José AUGUSTE (Nébian), et du trésorier Monsieur Olivier FERRER (Cazouls d'Hérault).

Une nouvelle dynamique va se mettre en route portant surtout essentiellement sur l'amélioration cynégétique de notre territoire grâce aux conseils et à la collaboration de la FÉDÉRATION DE CHASSE HÉRAULT.

Nous les chasseurs de Cazouls d'Hérault demandons à tout un chacun de nous aider dans cette quête qui est normalement simple :

RESPECTER LA NATURE

Merci



LES VIEILLES MEULES



Tout d'abord une pensée à Jacques MUR notre Président, décédé suite à une longue maladie, et à sa famille. Éric CLANET lui succède au poste de Président et fait rester Jacques dans nos cœurs en enfourchant son 125 TERROT sur quelques sorties du club.

Le printemps a été riche en animations pour les Vieilles Meules Cazoulines, visite de la bourse de Bram (Aude), la foire d'Espalion (Aveyron) où le drapeau Cazoulin des vieilles meules et une quinzaine de machines ont été exposées pendant le week-end, la participation le 15 juin à la journée auto moto rétro chez nos voisins Aspiranais et de nombreuses sorties sur les routes secondaires de notre beau département.

Sont en préparation une concentration au Mont Aubrac, et pour finir l'été, le tour de Corse mob.

De plus le club a enrichi son patrimoine moto et mob avec l'acquisition de plusieurs bécane : Raymond Gillet, Auto Moto, Favor Val, Magnat Debon, Money Goyon et les incontournables Peugeot et Moto bécane pour les françaises, et de superbes Malagutti, Benelli, Ducati, Guzzi pour les italiennes, jumelage oblige.

En animation village, l'association a participé aux retransmissions de la coupe du monde de foot et organise la fête locale du village en fin juillet.

Hommage à Jacques Mur

« Tu as vu JP, il y a un 125 TERROT à vendre à Lunel, on y va ? » Et voilà l'affaire faite. « Je suis content, je n'ai jamais eu de moto, que des chevaux, Camargue oblige. Il va falloir maintenant que j'apprenne à passer les vitesses. Aïe, pauvre boîte ! »

Vous le connaissiez tous notre ami Jacques : impulsif, tête de mule et surtout le cœur sur la main et tellement bon vivant. Tu nous a quitté trop vite, « saloperie de maladie ». Vendeur en TP dans ta jeunesse, avenue Georges Pompidou à Nîmes tu montes un cabinet d'assurance, puis le bout du tunnel, bientôt la retraite et là un grand malheur « saloperie de maladie ».

Un an après, les grandes vacances à Cazouls d'Hérault avec ton petit fox terrier « Bouba ». Tu étais si fier de nous faire déguster tes petits plats provençaux, la brandade, la daube aux anchois, fier des huîtres de ton fils Stefan et surtout d'être devenu « papé ».

Fier d'enfourcher ta Chaudron ou ta Terrot via Nizas, Fontès et dans bien d'autres lieux du département.

Là-haut au paradis des épicuriens, tu dois bien avoir trouvé ta place et bien les plumer dans de folles parties de poker. Allez Jacques repose toi, tu l'as bien mérité, bise à Martine. Adessias

Jacques Mur 1949-2014 Président des Vieilles Meules Cazoulines.



AS CAZOULS TAMBOURIN

En ce 1er semestre 2014, l'Association Sportive Cazouline de Tambourin trône déjà le haut de tableaux des championnats.

Les équipes jeunes :

Il faut en premier lieu rappeler le travail fait par l'école de Tambourin avec ses 25 licenciés répartis en 3 catégories : Poussins, Benjamins et Minimes. Cette année la première partie de championnat s'est déroulée sous forme de plateau. Il faut féliciter les parents qui sont à la fois éducateurs, entraîneurs et joueurs. Les Poussins sont encadrés par Laurent Brunel qui s'occupe aussi de l'équipe masculine Hérault 3 dans laquelle 3 minimes ont été intégrés. Les benjamins encadrés par Haude Vigneron. Les minimes coachés depuis 4 ans par Hyacinthe Barral remportent titres sur titres.



Les Minimes

En 2012, alors Benjamins, cette équipe a décroché le titre de champion régional extérieur. Cette année, devenus minimes, ils sont **Champions de France en salle et depuis peu champions d'Excellence Régionale en extérieur.**

Les équipes adultes : 2 équipes féminines et 4 masculines.

La Nationale Féminine :

L'équipe, avec une nouvelle recrue Anaïs Liron transfuge de Vendémian, vient finir en tête de la 1ère partie du championnat se qualifiant ainsi pour la coupe d'Europe des Clubs 2015. Début juillet, elles

ont défendu les couleurs de la France en Italie et ont fini 2ème de la coupe d'Europe 2014.

La Nationale Masculine :

Les Garçons, champions de France, ont presque tout remporté en 2013, exceptée la coupe d'Europe, restée aux mains des Italiens après un match à suspense à Vendémian. Ils ont repris cette saison leur course en tête. Ils ont déjà **gagné le trophée de la Super Coupe** face à Notre Dame de Londres. Début juillet, ils finissent **3ème devant Courronterral en coupe d'Europe**, en Italie pour leur 4ème participation consécutive.

La Fédération, suite à la réussite de la première coupe du monde en 2012 met en place début septembre la 1ère coupe d'Europe des nations en extérieur et vient d'annoncer la liste des joueurs et joueuses sélectionnés, à savoir la totalité de notre équipe Nationale Masculine et 4 de nos joueuses Nationale Féminine.

L'équipe Ligue :

Elle n'arrive pas à renouveler les résultats de l'année dernière et se dirige tout droit vers la série inférieure.



Les Nationales Féminines en Italie

Les divisions départementales :

Le club a 3 équipes : 2 en Hérault 3 masculine et une équipe en Hérault 2 féminine. Ces 3 équipes devraient finir la saison dans la 1ère moitié de leur tableau respectif.

Le club a organisé cette année les finales des coupes de l'Hérault des jeunes. Comble de l'ironie notre équipe Minime championne en salle et en extérieur, n'a pu disputé la finale car ils ont été battus par Notre Dame de Londres. Nos garçons ont reçu ce jour là leur trophée de champions.

Quatre des jeunes participeront les 2 et 3 août aux rencontres internationale " France Italie des moins de 14 ans ."

En septembre, le club accueillera des journées sportives organisées par le Comité Départemental de Sport Adapté Hérault.

La saison des équipes de nationale finissant en septembre il sera déjà temps de penser à la nouvelle saison 2014 / 2015 de l'école du Tambourin qui reprendra en septembre.

Les équipes :



Les Nationales Masculines en Italie



Poussins 2013



Féminines H2



Benjamins



H3



N1

Los Bostoliats N° 16



H3



Ligue

Amicale des retraités UNRPA et ses Canards Baladeurs

Rappel des activités 2013 et 1er trimestre 2014

Novembre 2013, suite au 40ème anniversaire de notre amicale, un imagier a été réalisé sur Cazouls d'Hérault « Entre la vigne et l'eau ». La sortie en novembre 2013 eu un franc succès. Toute l'édition a été vendue. En octobre, nous avons participé à la semaine bleue. La section randonnée organisa 2 randonnées, de 5 et 10 kms avec une cinquantaine de participants.

- Décembre 2013. Le repas de Noël a réuni 80 adhérents à " La Table de Jenny" à Paulhan, Canards Baladeurs compris. Un moment de convivialité et de rires.

En janvier, l'Amicale a eu son assemblée générale qui a élu un nouveau bureau. Au cours de cette même assemblée, il fut remis à M Beltran, Président fédéral de l'UNRPA, pour le Comité Solidarité Vieillesse, un chèque de 190€ produit de la tombola du repas de Noël.

L'Assemblée Générale a entériné la création de sa section Canards Baladeurs affiliée à la fédération Française de la Randonnée.

Le bureau de cette section se réunit 4 fois par an pour mettre au point les programmes de randonnée, soit en moyenne 36 randonnées par an.

En mai, l'Amicale a participé au salon à Lézignan la Cèbe « Quel (s) toit (s) au fil des ans », créé par l'Epi et le Clic de Pézenas, et début Juin, à un pique-nique avec les " Anciens du canton " à Bessilles.

Le 1er juillet a eu lieu au Boulodrome le pique-nique annuel de l'Amicale.

Avec les autres associations, l'Amicale a pour la première fois participée aux retransmissions des matchs de la coupe du monde de foot.

Nous rappelons que l'amicale, en dehors des actions sociales et exceptionnelles, organise chaque semaine 2 activités. Le mardi après-midi : Jeux de cartes dans la petite salle de la mairie et les " Randonnades ". Ces dernières regroupent au départ de Cazouls d'Hérault une quinzaine de participants qui se rendent en covoiturage au lieu de RDV donné avec les autres Canards Baladeurs au départ de la randonnée sélectionnée.

Dans le cadre du Comité Départemental et sous la houlette de Daniel, Gisèle et Michel, baliseurs officiels, ainsi que 6 autres Canards Baladeurs, ont eu la mission de baliser 12 kilomètres du chemin de Grande Randonnée N° 7 dans les monts du Caroux. Cette mission dura 3 jours, les participants ont été logés en gîte à Douch. Ce fut une expérience très riche qui sera certainement reconduite sur un autre tronçon en 2015.

En septembre prochain, une sortie à Avignon est programmée sur une journée avec visite du Palais des Papes, repas et balade en bateau sur le Rhône.



UNRPA (suite)

L'amicale des retraités de Cazouls UNRPA regroupe 110 adhérents dont 30 cazoullins.

Depuis fin 2013, création d'un site internet. On y trouve toutes les activités de l'Amicale avec un lien vers le site officiel de Cazouls d'Hérault.

<http://canards-baladeurs-34.asso-web.com/>
site tenu par Gisèle Leboucher

Nouveau Bureau

Président Daniel Leboucher : 04 67 38 17 05

Secrétaire Alix Guy : 04 67 25 28 06

Trésorier Jean Archimbaud : 04 67 96 06 20

Commission Canards Baladeurs

Daniel Leboucher

Gisèle Leboucher 06 71 90 30 68 giseleleboucher@sfr.fr

Alix Guy

Roger et Délia Smith

Chris et Bryan Payne

Fabienne Routier

Monique Salles

Michel Rihouet.

Jean Pierre et Nicole Schmitz

Andy et Christine Marchal

Premiers secours

Lors du dernier conseil d'administration de l'Amicale des retraités-UNRPA et de sa section Randonnée, une question pertinente a retenue l'attention : « Que fait-on si un accident survient lors d'une randonnée » ?

Daniel Leboucher, en tant que responsable des randonnées des Canards Baladeurs, a contacté un pompier professionnel bien connu à Cazouls, Stéphane Martinez pour mettre en place une demi-journée de formation.

Des informations simples et des démonstrations sur les premiers secours ont été données à l'assemblée, ainsi que les règles élémentaires à respecter en présence d'un accidenté. Les principaux points abordés constituent les bases essentielles permettant d'avoir un comportement adapté en cas d'accident, à savoir :

- Repérer le danger
- Protéger le lieu de l'accident
- Observer et reconnaître l'état de la victime
- Alerter les secours
- Réaliser les gestes de secours.



26 personnes ont profité de cette formation en répondant à l'invitation de l'association Cazouline, dont le Président du club de randonnée de Montagnac, Didier Marquette, son épouse, et une randonneuse de LEPA de Lézignan-la-Cèbe. Ce fut une après midi très importante et instructive pour les randonneurs dans le cadre de leurs marches, mais aussi pour les accidents de la vie quotidienne.

Un grand merci à l'instructeur bénévole !.

INFO

LES NUMEROS IMPORTANTS

LA MAIRIE Tél. 04 67 25 27 40 Fax. 04 67 25 21 67 mairie-cazoulshlt@wanadoo.fr Adresse du site de la mairie tenu par Monsieur Udo KIRCHNER www.cazouls-herault.eu	CAHM Ramassage des encombrants Tél. 0970 820 155	ASSOCIATION LOUS PITCHOUNES Présidente Mme Elisabeth PATRÃO CRUZ Tél. 06 30 25 50 06 zezabeth.pat rao@gmail.com
ECOLE 2 rue Jules Ferry (TPS au CM2) Tél. 04 67 25 16 57 Directrice Mme SOTO	HERAULT TRANSPORT Tél. 0825 34 01 34	SYNDICAT DES CHASSEURS Président M. Frédéric SOULIER Frederic.soulie0285@orange.fr
LA POSTE Tél. 04 67 25 38 20 Ouvert du Lundi au Vendredi De 9h15 à 12h30 Et un samedi sur deux	URGENCES Pompiers Tél. 18 Samu Tél. 15 Police Secours Tél. 17	TAMBOURIN Président M. Paul rousse Tél. 06 12 93 20 86 paul.rousse@laposte.net
SYNDICAT DE L'EAU Route de Boyne Tél. 04 67 25 28 29	GENDARMERIE Tél. 04 67 98 13 65	U.N.R.P.A. Président M. Daniel LEBOUCHER Tél. 04 67 38 17 05 daniel.leboucher@sfr.fr
<u>Photos :</u> Monsieur Daniel LEBOUCHER Merci !	CENTRE ANTI POISON Tél. 04 91 75 25 25	LES VIEILLES MEULES Président M. Eric CLANET
		LE FOYER A la recherche d'un Président !!

HORAIRES D'ETE
A PARTIR DU LUNDI 07 JUILLET
JUSQU'AU VENDREDI 29 AOUT 2014

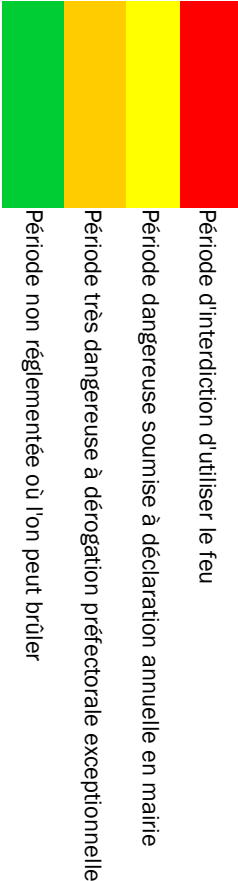
LUNDI	10H – 12H	
MARDI		17H- 19h
MERCREDI	10H – 12H	
JEUDI	10H – 12H	
VENDREDI	10H – 12H	

Calendrier annuel des périodes d'incinération de végétaux et d'emploi du feu

Règlementation applicable à l'intérieur et à moins de 200 mètres des "zones exposées" qui comprennent les bois, forêts, plantations, reboisements, ainsi que les landes, garrigues et maquis.

Les dispositifs ci-dessus ne s'étendent toutefois pas aux habitations, à leurs dépendances, ainsi qu'aux chantiers, ateliers et usines sous réserve de l'observation des prescriptions édictées par l'autorité publique et des dispositions relatives aux obligations de débroussaillage.

vent > 40 km/h		1er janvier au 31 décembre			
	Incinération de végétaux coupés	1er janvier au 15 mars	16 mars au 15 juin	16 juin au 30 septembre	1er octobre au 15 octobre 16 octobre au 31 décembre
	Incinération de végétaux sur pied	1er janvier au 15 mars	16 mars au 15 juin	16 juin au 30 septembre	1er octobre au 15 octobre 16 octobre au 31 décembre
Autres usagers Tout public		1er janvier au 31 décembre			



Prenez garde !! Seuls les propriétaires (ou leurs ayants droit) ont le droit d'utiliser le feu !